

## **Intervention de F. Delcambre au conseil municipal du 13 octobre 2014**

POINT 1. PRESENTATION DU PROJET DE SRCI. — Je fais partie de ceux qui avaient des interrogations et qui souhaitaient des débats, donc je vous remercie d'avoir organisé cette séance. Cependant, aujourd'hui, après la présentation par le préfet de région de son projet, j'ai la fâcheuse impression que tout est déjà ficelé. Même si le calendrier imposé par le gouvernement rendait les choses difficiles, il eût été préférable que nous ayons au moins un échange cet été au moment où le champ des possibles était encore ouvert, dans le cadre par exemple d'une commission des finances élargie.

Nous n'avons donc maintenant guère plus que le pouvoir de livrer quelques réflexions en vrac :

- Toute l'inflation de textes de ces dernières années découle du projet de « Grand Paris dans un monde globalisé » de l'ancien président de la République, projet qui ne répondait en rien aux besoins des Franciliens.
- On ne peut que s'élever contre l'obligation pour des communes comme la nôtre de faire partie de communautés d'agglomération de plus de 200.000 habitants, ce qui oblige à chambouler la carte alors que les citoyens venaient juste d'élire, pour la première fois, leurs conseillers communautaires au suffrage universel direct.
- Comment accorder crédit à ce SRCI qui déclare en introduction que « les intercommunalités en grande couronne doivent, elles aussi, atteindre une taille qui leur permettra d'assurer un développement équilibré de la région capitale » quand, dans le projet actuel, nous allons avoir par exemple dans le Vexin des communautés de 25.000 habitants qui jouxteront un monstre de 800.000 habitants ?

Mais, comme nous ne pouvons nous soustraire à cette loi, il faut essayer qu'elle soit le moins nuisible possible. La meilleure façon était de procéder à l'union de communautés existantes, et non pas en dépecer certaines, comme c'est le cas actuellement avec Val-et-Forêt. Comme vous l'avez dit, l'union Cavam/Val-et-Forêt était naturelle, tant pour des raisons géographiques que pour des raisons d'infrastructures de transport, de syndicats intercommunaux comme Emeraude et de similitude de tissu urbain.

Vous avez évoqué des raisons qui ont fait que vous avez privilégié l'option d'union avec la communauté de communes de l'Ouest de la plaine de France et une partie de Val-et-Forêt plutôt que la fusion avec l'ensemble de Val-et-Forêt. Ces raisons sont entendables, mais je trouve pour ma part guère convaincantes. La preuve s'en ferait presque par l'appellation que devra prendre la nouvelle unité urbaine. Autant il était facile et naturel de garder le nom de « Vallée de Montmorency » en cas de fusion avec Val-et-Forêt, autant cela n'est guère

imaginable si l'on s'étend de l'autre côté de la forêt de Montmorency. Et je suis curieux de connaître le nom que l'on va pouvoir donner à cette nouvelle entité quelque peu surprenante.